

Ce n° renferme deux planches en noir hors texte (Pl. 566, 567).

M. Émile De Wildeman (Pl. 566)

L'éminent directeur du Jardin Botanique de l'Etat a pris sa retraite

Le 31 octobre dernier, M. Émile De Wildeman, touché par la limite d'âge, a résilié les fonctions, qu'il assumait depuis près de vingt ans, de directeur du Jardin Botanique de l'Etat, terminant ainsi une carrière de quarante et un ans de services officiels, dans cet établissement.

Cet événement marque, dans l'histoire de notre Jardin des plantes national, une heure grave et cela d'autant plus qu'il coïncide avec la retraite du savant conservateur M. Ch. Bommer, privant ainsi simultanément, du concours de ses deux membres les plus anciens, un état-major scientifique déjà beaucoup trop restreint.

Mais, inclinons-nous devant l'inexorabilité des règles administratives et envisageons, au surplus, avec optimisme, l'avenir.

J'ai hâte, en effet, d'accomplir la tâche, d'ailleurs très agréable, qu'a bien voulu me confier la rédaction de cette Revue, celle d'évoquer, en quelques traits, la carrière et l'œuvre de celui qui, hier encore, présidait, avec une si grande autorité, aux destinées du Jardin Botanique de Bruxelles.

M. E. De Wildeman, pharmacien et docteur en sciences naturelles, est un des élèves les plus brillants de l'illustre et tant regretté professeur Leo Errera. A la fin de ses études de doctorat, il aida, pendant plusieurs années, le maître, dans la préparation de ses cours et dans la direction des travaux pratiques.

Il fut de ceux qui vécurent les temps héroïques du premier laboratoire de botanique qu'hébergeait, dans ses combles, l'immeuble de la rue Royale et qui prirent part à l'organisation de l'actuel Institut Botanique que l'Université de Bruxelles doit à la générosité de la famille Errera.

M. De Wildeman formait, avec les regrettés G. Clautriau et J. Massart ce groupe de collaborateurs dévoués et brillants de Léo Errera, auxquels une pléiade de biologistes belges doivent leur initiation dans la pratique des méthodes d'investigation scientifique.

Je dois, pour ma part, une vive reconnaissance à M. De Wildeman, pour la patience et le dévouement avec lesquels il voulut bien, à cette époque, guider mes premiers pas dans la voie de la recherche botanique.

Mais, en 1890, M. De Wildeman qui, dès 1888, avait été attaché au Jardin Botanique, en qualité de travailleur libre, voit sa carrière s'orienter définitivement, par sa no-

mination d'aide-naturaliste dans cet établissement.

Promu au grade de conservateur en 1900, il succède, en 1912, en qualité de directeur au regretté Th. Durand.

Entretiens, s'élabore une œuvre scientifique magistrale, intéressant des domaines très variés de la botanique et que je ne ferai, ici, qu'analyser très sommairement.

Les premiers travaux de M. De Wildeman exécutés sous l'inspiration du professeur Errera, ont trait au mécanisme de la division cellulaire.

Dans la suite, il porte plus spécialement son attention sur les Algues et sur les Champignons inférieurs (Chytridinées) et fournit à la connaissance systématique et à celle de la dispersion de ces organismes des contributions nombreuses et très importantes.

Mais, sur ces entrefaites, le Congo belge, exploré et mis en valeur par nos compatriotes, révélait progressivement ses richesses naturelles; le Jardin Botanique de Bruxelles voyait affluer de nombreuses collections botaniques et d'importants herbiers.

Tout d'abord avec la collaboration du regretté Th. Durand, seul ensuite, M. De Wildeman s'attaque résolument au dépouillement méthodique de ces matériaux et devient bientôt le spécialiste incontesté de l'étude de la flore congolaise.

Grâce à ses remarquables études personnelles qui le classent au premier rang des systématiciens de l'époque, grâce aussi à une heureuse centralisation du travail des monographes les plus qualifiés de l'étranger qui lui accordent avec empressement leur concours, la connaissance de la flore et de la géo-botanique congolaises est rapidement portée à un étiage qu'envient maints pays tropicaux de vieille colonisation.

Mais le directeur De Wildeman ne se bornera pas à envisager les questions que soulève l'étude de la flore congolaise sous leur jour purement scientifique, il voudra aborder aussi les problèmes techniques qui en sont le prolongement pratique.

Doué d'un sens aigu des réalités et d'une clairvoyance extraordinaire, il se fait, sur ces objets, grâce avant tout à une documentation très complète et laborieusement recueillie, une opinion personnelle, souvent originale qui s'impose dans bien des cas et fait autorité.

Aussi, peut-on dire que rien d'important de ce qui intéresse le mouvement colonial belge et même le mouvement colonial inter-

national n'échappera à la vigilante sagacité de M. De Wildeman qui représente aujourd'hui, en Belgique, la compétence à laquelle recourent avidement les intéressés : administrations, sociétés, particuliers auxquels il prodigue inlassablement des avis, des conseils.

D'autre part, l'enseignement devait fournir à M. De Wildeman, l'occasion d'extérioriser et de répandre excellemment les richesses de son prestigieux bagage colonial.

Professeur au cours colonial de l'École d'Horticulture de Vilvorde depuis sa création jusqu'en 1912, M. De Wildeman est, en 1911, chargé du cours de Produits coloniaux à l'Université de Gand, où il est promu professeur en 1926, tandis qu'en 1921, il entrait dans la composition du corps enseignant de l'Université coloniale d'Anvers, institution dont il préside actuellement le conseil d'administration.

Aucun domaine des sciences botaniques pures et appliquées n'échappe d'ailleurs à l'emprise de la débordante activité de M. De Wildeman et l'horticulture en a, elle aussi, largement bénéficié. Je ne puis omettre de rappeler notamment ici, la part importante prise par M. De Wildeman à l'organisation et au fonctionnement des meetings horticoles, ces intéressantes manifestations auxquelles le Jardin Botanique donne asile dans ses locaux.

Une activité scientifique aussi intensive, aussi multiforme que celle de M. De Wildeman devait, bien qu'il ne les recherchât nullement, recueillir de flatteuses sanctions.

Je ne citerai pas ici les nombreuses académies et sociétés scientifiques belges et étrangères dont M. De Wildeman est membre, membre correspondant ou lauréat.

Je me bornerai à signaler sa qualité de membre titulaire de l'Académie Royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique et celle de membre de l'Institut Royal Colonial, notre académie coloniale, dont il dirige actuellement la section des sciences naturelles et médicales. Enfin, je rappellerai que le couronnement de ces honneurs mérités est l'attribution, qui lui fut faite, en 1929, du Prix décennal des Sciences botaniques, le grand prix du Gouvernement, pour la quatrième période (1917-1928).

Et c'est ainsi que s'est déroulée, ardente et prodigieusement féconde, l'existence professionnelle du directeur De Wildeman, en sorte que peu d'hommes officiels peuvent, autant que lui, prendre leur retraite avec la satisfaction intime et combien réconfortante d'avoir consacré toutes ses forces — et même plus que ses forces — à l'accomplissement du devoir.

La retraite officielle ne marquera d'ailleurs certes pas la fin du labeur productif de M. De Wildeman.

Je le vois, dès aujourd'hui, continuant avec le même zèle ses chères études. Ce sera, tantôt dans la riche bibliothèque qu'abrite son home si accueillant, dans le milieu familial de haute culture et de grande élévation de cœur, dont il a le bonheur d'être entouré, tantôt au Jardin Botanique, où une table de travail ne peut manquer de lui être réservée dans cette salle des herbiers, où plane encore le souvenir aimé des Crépin, des Durand, ses regrettés prédécesseurs.

Déarrassée des fastidieuses prestations administratives, l'activité de M. De Wildeman pourra se concentrer uniquement sur ses études de prédilection et ce, au grand profit de la science et du pays.

Je serai, certes, l'interprète de tous les amis du directeur De Wildeman et de tous ceux qui le connaissent ou connaissent son œuvre, en lui souhaitant, dans cette retraite relative, une excellente santé et de longues années d'un travail fécond, inséparable, pour lui, du vrai bonheur. — *Prof. E. Marchal.*

*
**

Au moment où il prend sa retraite, m'est-il permis de rappeler les cordiales relations que je n'ai cessé d'entretenir avec M. De Wildeman depuis que nous nous sommes rencontrés sur les bancs de l'Université, en 1883 je pense, et de dire que pendant cette très longue période rien n'a jamais altéré ces relations.

Mon ami, M. De Wildeman, tout accaparé par la science botanique, a toujours favorisé de tout son pouvoir, dans sa sphère, l'évolution de l'horticulture et je me plais à signaler qu'il fut avec moi un des fondateurs des meetings horticoles de Bruxelles, accordant à ces expositions mensuelles des produits remarquables de l'horticulture, le concours le plus absolu du Jardin Botanique de l'Etat dont il avait la charge, en autorisant notamment, la tenue de ces réunions dans ses locaux.

M. De Wildeman est un des plus anciens membres de la Société Royale Linnéenne et renfloua avec MM. de Foulon, Du Pré, Gentil et Draps, la vieille Société Royale de Flore, dont il assumait, en 1906, les fonctions de secrétaire général. Il publia à cette époque l'histoire de cette vieille société basée sur les archives éparses et notamment sur le livre d'or.

Grâce à son action bienfaisante il favorisa l'évolution de nombreuses sociétés qui tinrent leurs expositions horticoles dans le beau cadre qu'offre notre Jardin Botanique, témoins les expositions de Roses, de Dahlias, de Pois de Senteur, de Chrysanthèmes, de Champignons, etc.

M. De Wildeman autorisa que les sociétés

bruxelloises tinssent leurs réunions de conseil au Jardin Botanique et il nous souvient que souvent il céda son propre bureau pour tenir ces assises.

Membre du jury des meetings horticoles de Bruxelles depuis leur fondation, des expositions organisées par les Sociétés Royales Linnéenne et de Flore, des Florales gantoises, M. De Wildeman eut toujours à

cœur de frayer avec les amateurs et horticulteurs du pays et à ce titre je le remercie et insère son nom dans nos annales horticoles où il figure à notre tableau d'honneur.

Je tiens à ajouter que j'espère avoir encore pendant de longues années le plaisir de le retrouver dans nos réunions où sa science et son autorité ont toujours été très appréciées. — *Firmin Lambeau.*

Radio-Tribune

A l'heure où j'écris ces lignes, on ne sait à quel taux seront frappés les produits horticoles introduits en Angleterre ; les agences nous ont simplement appris qu'ils jouissent d'un traitement de faveur: *les droits ne dépasseront pas 100 p. c. ad valorem.*

Quand on relit ce bout de phrase « les droits ne dépasseront pas 100 p. c. », on doit bien reconnaître que le Ministre britannique emploie l'euphémisme avec une saveur digne d'une plus belle cause; c'est un humoriste qui s'ignore.

Le dépit de voir la sacro-sainte « livre » dégingoler, comme le mercure d'un baromètre à l'approche d'une tempête, pousse Albion aux pires extrémités. Rendons-lui cette justice que jamais elle n'attacha une grande importance à l'opinion continentale de sorte que la réprobation que soulève son protectionnisme outrancier ne la touche guère,

Il en sera peut-être autrement des mesures de défense que ne manqueront pas de prendre les pays lésés. Déjà, la France a paré partiellement le coup. Quant aux Allemands, nul doute qu'ils n'invoquent la répercussion, chez eux, des nouveaux droits d'entrée pour remettre aux calendes grecques le remboursement des capitaux si hasardeusement prêtés par les imprudents Anglais. Les barrières douanières vont s'élever de plus en plus; chaque peuple va se contracter sur lui-même et finira par ne produire que pour ses nationaux. Quelle aberration! La richesse d'un pays ne réside-t-elle pas dans son rayonnement?

Quoi qu'il en soit, la prohibition anglaise est un choc fatal pour l'horticulteur belge. On peut en juger en jetant un coup d'œil sur le tableau de nos exportations vers le Royaume-Uni, en 1930:

Witloof	1,724,000 francs.
Cerises	5,146,000
Melons	30,000
Noix	31,000
Pêches... ..	972,000
Poires	10,865,000
Prunes... ..	1,674,000
Raisins	49,420,000
Bulbes	202,000

Plantes de serres ...	9,919,000
Plantes herbacées ...	1,235,000
Fleurs coupées	276,000

Nos exportations au Royaume-Uni se sont donc élevées, en 1930, à 81 millions de francs. Sur ce total, la viticulture est représentée par plus de 49 millions. Or, l'exportation intégrale des raisins, en 1930, a atteint 59 millions de francs; c'est dire quel gros client l'Anglais était pour nous et c'est aussi exprimer l'émotion qu'a fait naître, dans la région viticole, l'annonce des droits prohibitifs.

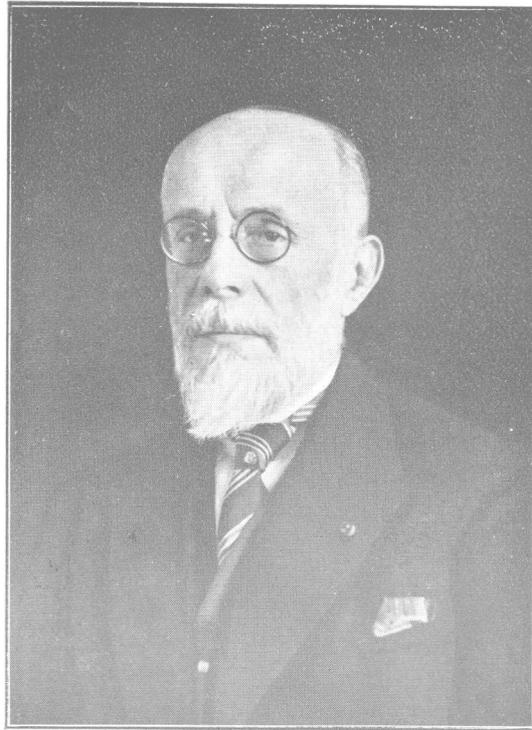
D'ailleurs, toutes les branches de l'horticulture seront éprouvées et ces épreuves s'ajoutant à la crise mondiale, à la dévalorisation de la livre et à la lutte entreprise en Angleterre contre les produits étrangers nous vaudront, à tous, des heures difficiles. La répercussion sur les autres industries (dans leurs rapports avec l'horticulture) sera aussi préjudiciable aux intérêts généraux. Quelle consommation les horticulteurs, viticulteurs, maraîchers ne font-ils pas en matière de charbon, fer, verre, ciment, huile, etc., etc., autant de produits de l'industrie nationale. Tout se tient dans l'économie moderne.

À différents points de vue — économique, social, moral — l'horticulture se place au premier rang de l'activité nationale. Quel prestige, les Florales gantoises ne donnent-elles pas à notre pays! Quelle influence n'exercent pas à l'étranger nos envois de plantes, fleurs et fruits! L'horticulture est un des principaux facteurs de l'expansion belge.

Ce sont là des considérations qu'il est bon de mettre en évidence à l'heure où notre gouvernement étudie les moyens à employer pour sauvegarder les intérêts de l'horticulture.

Le jardinier et les concombres. — De notre excellent ami, M. Victor Hordebise: « Vous regrettez qu'il n'y ait pas parmi les jardiniers un cambrioleur mondain; vous avez peut-être raison, ce serait le bon moyen de faire une réclame intense à la profession. » Ce qui est plus regrettable, c'est que,

Supplément à la *Tribune Horticole* du 5 décembre 1931



M. Emile De Wildeman
Directeur honoraire
du Jardin Botanique de l'Etat à Bruxelles.